

# FICHE 4

## CHANTIER PROPRE

Dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, chantiers de construction et rénovations engendrent un gros gisement de déchets dont certains sont dangereux. Comment gérer et organiser les collectes ?

De par **la loi de 1975, toutes les entreprises sont responsables de leurs déchets.**

Cette obligation ne concerne pas seulement les déchets dangereux ou spéciaux des industries. Elle concerne également les déchets banals d'activité des entreprises du commerce, de l'artisanat ou du BTP. Ainsi les professionnels et parfois les particuliers sont régulièrement confrontés à des problématiques liées à la très grande variété de déchets et à leurs filières d'éliminations.



### LE CONSTAT

Différents cas de figure sont observés d'un chantier à l'autre.

La très grande diversité des acteurs sur un même chantier : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, coordonnateur SPS, bureau de contrôle, entreprises générales et sous-traitantes, tous directement ou indirectement concernés, augmente la complexité de gestion.

La taille des entreprises (du major du BTP à l'artisan travaillant seul) posent certaines difficultés pour ce qui concerne l'information, la sensibilisation et la formation à cette problématique.

Certains entrepreneurs peu scrupuleux repartent avec leurs déchets et les abandonnent dans la nature. D'autres mettent leurs déchets en vrac dans les poubelles.

### SOLUTIONS ET PRECONISATIONS

**1** Accompagner les maîtres d'ouvrages vers les bonnes pratiques dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

**2** Identifier et catégoriser les différents déchets du chantier.

**3** Mettre en place des bennes/bacs de tri par catégorie de déchets aux abords du chantier.



**4** Organiser l'élimination et le traitement des déchets par les bonnes filières adaptées.

**5** Suivre les filières de recyclage.

**6** Les chantiers sont une vitrine des entreprises et/ou communes. Communiquer sur les bonnes pratiques mises en place auprès des habitants pour valoriser les efforts entrepris et bénéficier de l'image d'une entreprise et/ou d'une collectivité agissant pour le respect de l'environnement.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Diminuer progressivement l'utilisation ou la production de substances dangereuses.
- Prendre en compte l'intégration de l'impact environnemental dans le processus de production: « l'éco conception »
- Privilégier l'achat de matières recyclées.
- La mise à disposition de documents de communication à diffuser, affiches grand format, mémo du tri.

